

Autorité Nationale de Biosécurité du Sénégal

**Etat de mise en œuvre du
cadre national de
biosécurité au Sénégal**

➤ **En 2003 :**

❖ **Ratification du Protocole de Cartagena et élaboration du document d'orientation pour le cadre national de biosécurité du Sénégal**

➤ **En 2009 :**

❖ **Vote de la Loi sur la biosécurité (juillet 2009)**

❖ **Signature des Décrets portant missions, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale de Biosécurité (ANB) et du Comité National de Biosécurité (CNB), en décembre 2009.**

➤ **En 2012 :**

- ❖ Désignation d'un laboratoire national de référence en matière de biosécurité,
- ❖ Signature de l'arrêté portant composition du CNB

➤ **En 2014 :**

- ❖ Nomination du Directeur Exécutif de l'Autorité nationale de Biosécurité, par Décret

En 2010-2011 :

- ❖ Sessions de formation sur le BCH (dans le cadre du projet BCH 2), destinées aux membres de l'ANB et du CNB, à la société civile et au milieu académique

En 2011-2012 :

- ❖ Formation de 10 formateurs (membres de l'ANB et du CNB) par le PRB-UEMOA et duplication de la formation reçue auprès des autres membres de l'ANB et du CNB sur des thématiques principales relatives aux biotechnologies modernes et à la biosécurité

En 2012 :

- ❖ **Renforcement par l'UEMOA, des capacités d'intervention du laboratoire national de biosécurité grâce à un important niveau d'équipement**

En 2014 :

- ❖ **Formation sur la communication en matière de biotechnologies modernes et de biosécurité (organisé par l'ANB en collaboration avec l'USDA, Département de l'Agriculture des Etats-Unis et International Food International Council Fondation)**

En 2015 :

- ❖ **Atelier relatif à la contribution nationale des experts sur la question des OGM au Sénégal (organisé par l'ANB en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique)**
- ❖ **Sensibilisation des régulateurs, des parlementaires et des journalistes sur les enjeux de biosécurité (grâce à l'appui de l'USDA, département américain de l'agriculture et de l'ABNE)**

2016-2018

- ❖ **Révision en cours, de la loi sur la biosécurité**
- ❖ **Organisation conjointe avec l'Académie Nationale des Sciences et Techniques, en juin 2016 de la journée de la renaissance scientifique africaine dont la thème portait sur le rôle des OGM et le cadre réglementaire de biosécurité.**
- ❖ **Organisation d'un atelier de formation sur le gene drive**

- ❖ **Journées d'animation scientifique et de sensibilisation sur la biosécurité :**
- dans les universités (Université Gaston Berger de Saint-Louis, Université de Bambey, Université de Thiès, Université de Ziguinchor),
 - auprès des services techniques étatiques (Régions de Diourbel, de Kaolack et de Kolda)
 - et à l'endroit des producteurs de coton (Région de Tambacounda)



❖ Formation des forces de sécurité et de défense :

- Police**
- Service National de l'Hygiène**

D'autres sessions de formation sont prévues pour les autres corps de forces de défense et de sécurité.

Formation des parties prenantes sur le BCH et perspectives de mise en place d'un réseau d'utilisateurs nationaux autorisés (avec un comité en charge de la mobilisation et de la gestion des connaissances sur la biosécurité)

- ❖ **Mise à disposition d'un siège pour l'ANB (2016)**
- ❖ **Décret (2017) conférant à l'Autorité Nationale Biosécurité un statut d'agence avec :**
 - **un conseil d'orientation**
 - **et une Direction Exécutive**

Deux organes consultatifs :

Comité national de Biosécurité

Comité Scientifique et Technique de Biosécurité

Appui de l'ANB au fonctionnement du laboratoire national de biosécurité

❖ Mise en œuvre de la composante biosécurité et gestion de la faune sauvage dans le cadre du REDISE-One Health (visant une gestion intégrée des enjeux liés à la santé, en promouvant une synergie d'action entre les ministères en charge de la santé, de l'élevage et de l'environnement) ;

Elaboration de la Stratégie nationale de biosécurité (validée le 15 juillet 2018)

Axe 1 : Renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel en matière de biosécurité et de biotechnologies

Axe 2 : Promotion de l'utilisation sécurisée des biotechnologies

Axe 3 : Coordination, communication, sensibilisation et mise en synergie sur la biosécurité et les biotechnologies.

Perspectives d'élaboration d'un plan de communication accompagnant la stratégie nationale de biosécurité

Alignement de la Stratégie nationale au Plan Stratégique du Protocole de Cartagena et aux documents nationaux de planification stratégique (en particulier le Plan Sénégal Emergent

**Merci de votre
aimable attention**